



Effacement

Rencontre thématique – assURE
Webinaire du 14 Septembre 2021

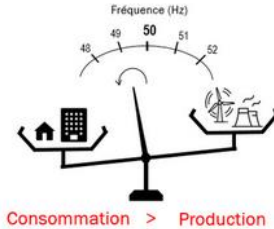
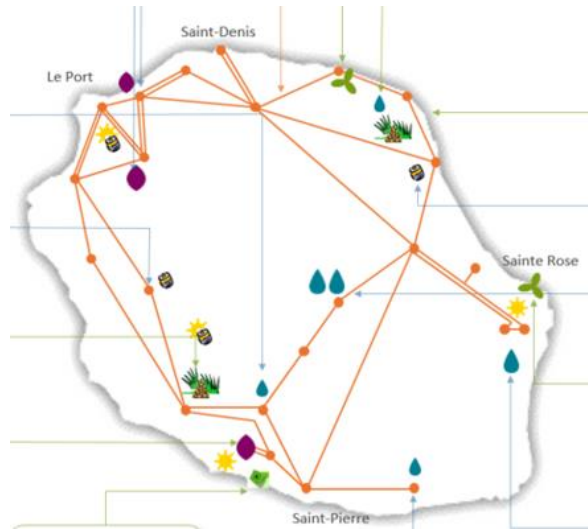
Sommaire

1. L'effacement de consommation
2. Conditions de l'offre et bilan 2020
3. Témoignage
4. Expérimenter de nouveaux effacements

1

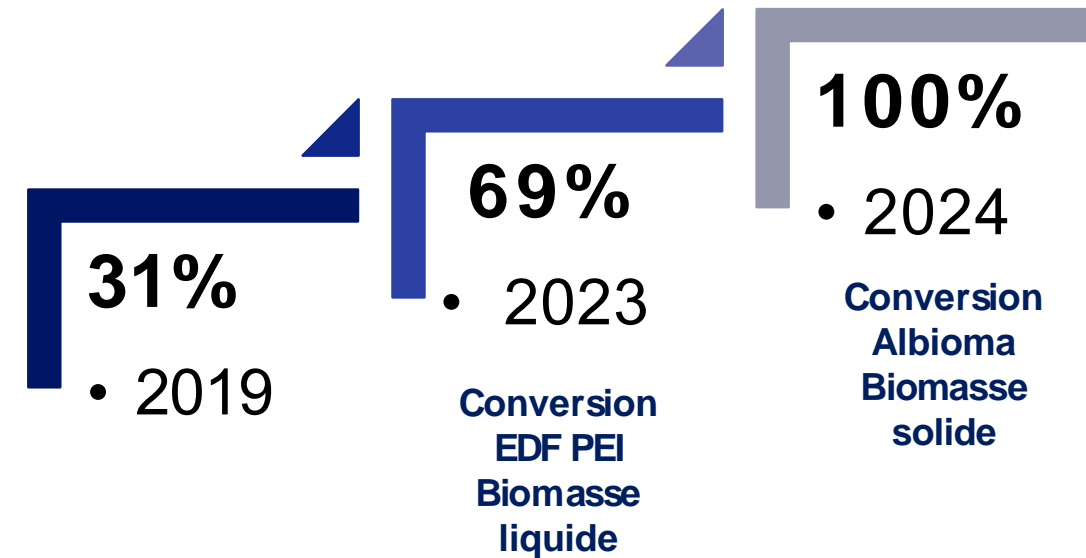
L'effacement de consommation

Pourquoi une offre d'Effacement ?



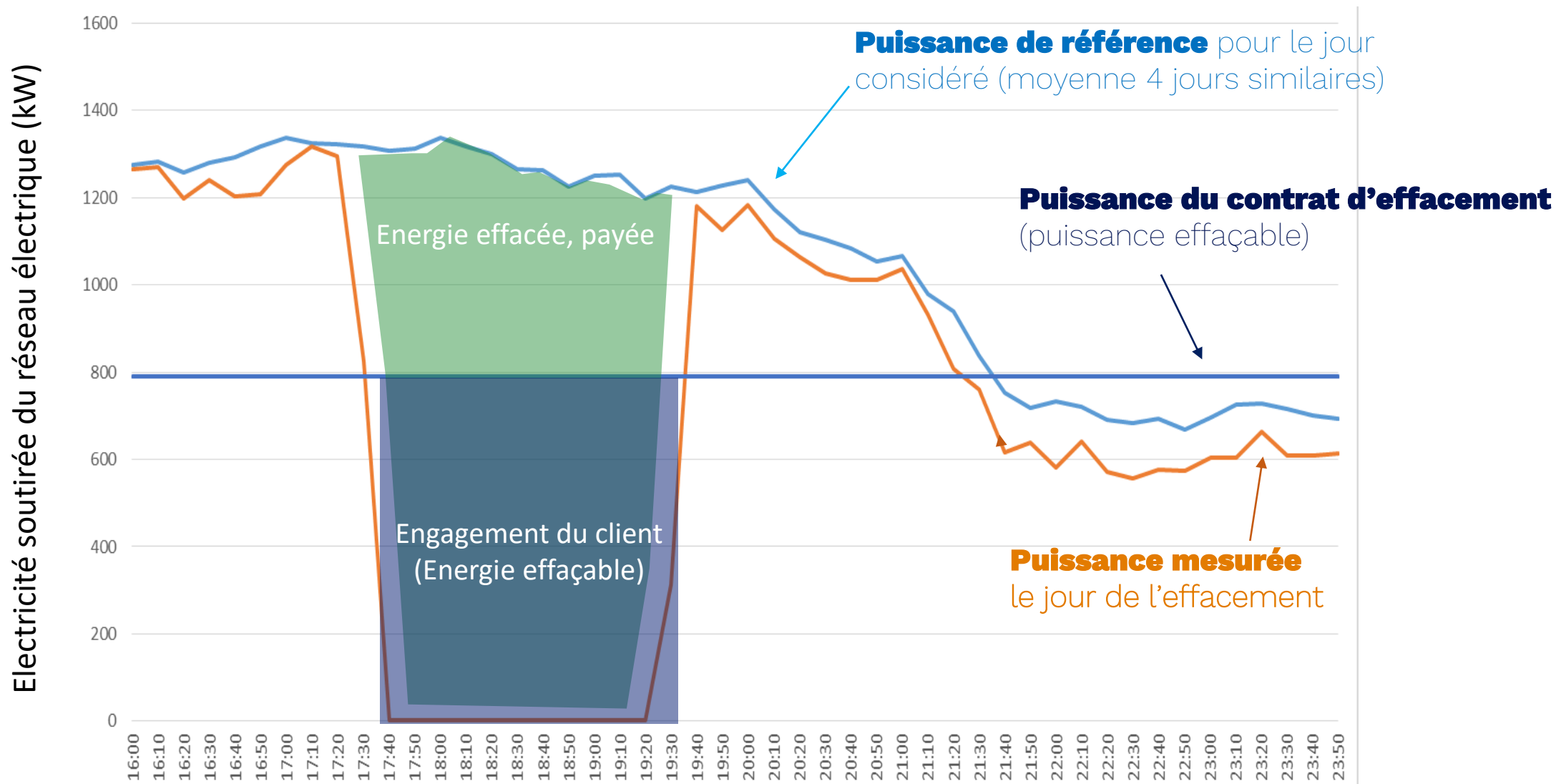
Assurer la **sûreté** du système électrique Réunionnais et veiller à l'**équilibre** global production-consommation en temps réel.

Réussir le mix électrique avec **100% d'énergies renouvelables** en 2024 à la Réunion



Programmation Pluriannuelle de l'Energie de La Réunion 2019-2028, nov 2020

Qu'est ce qu'un effacement ?



Pourquoi participer à l'effacement ?

- Vous bénéficiez d'une **rémunération attractive**
- Vous contribuez à **l'équilibre du réseau électrique** et à éviter les éventuelles coupures
- Associée aux offres d'efficacité énergétique d'EDF, l'offre d'Effacement contribue à **renforcer votre compétitivité**.

Comment en bénéficier ?

Si vous possédez un groupe électrogène d'une puissance de plus de 100 kW :



2

Conditions de l'offre et bilan 2020

Mise en œuvre et rémunération

EDF demande au client de s'effacer avec un **préavis (J-1 ou H-3 h)**. La demande est transmise via e-mail, la veille ou 3 heures avant, doublé d'un SMS aux référents indiqués dans le contrat.

En contrepartie d'un effacement réalisé, ce dernier reçoit une rémunération composée de :

- ◇ **Une part fixe** rémunérant le niveau de puissance (puissance effaçable)

J-1	H-3
8 000 €/MW _{effaçable}	16 000 €/MW _{effaçable}

- ◇ **Une part variable** rémunérant les effacements réussis (**170 €/MWh_{effacée}**)

Conditions contractuelles

Comment ?

Les clients disposant de moyens propres de production d'électricité et pouvant basculer leur consommation sur ces moyens, à la demande d'EDF et sans coupure, effacent leur consommation vue du réseau, pendant quelques heures



Durée de l'effacement

2 heures consécutives au minimum,
5 heures cumulées maximum par jour

Groupe électrogène
> 100 kW

Nombre de sollicitations

60 demandes d'effacements par an au maximum

Puissance effaçable (MW)

Définie sur la base du profil de consommation de l'année (ie. puissance soutirée sur le réseau)

Energie effacée (MWh)

Calcul de l'énergie réellement effacée en comparant la mesure de consommation lors de l'effacement à un jour de référence (moyenne des 4 jours de la semaine identiques, précédant l'effacement)

Bilan 2020

- Nombre de clients contractualisés : **9**
- Puissance effaçable totale sur le réseau : **10,6 MW**
- Nombres de sollicitations : **34 sollicitations**
- Nombre d'heures d'effacement : **139 H cumulées**
- Energie effacée : **571 MWh**
- Total des rémunérations versées : **140 771 €**

l'équivalent de
160 foyers
Réunionnais

Objectifs

17 MW en 2021

25 MW_{effaçable} en 2023

3

Témoignage

- Clinique des Orchidées -

Clinique des Orchidées - Effacement 2020

Caractéristiques techniques

Puissance effaçable : **252 kW**

Préavis : **H-3**

Energie effacée : **31 MWh**

Mise en œuvre de l'effacement

Contractualisé depuis Avril 2020
Automatisation de la bascule du groupe
Installation d'un piège à son

Rémunération des effacements 2020

7 292€

Electricité non facturée
Coûts de fonctionnement du groupe

4

Expérimenter de
« nouveaux » effacements

Motivations pour expérimenter de « nouveaux » effacements

- Développer le portefeuille de clients effacements
 - 2020 : 10,6 MW_{effaçable} contractualisé
 - Objectif 2023 : 25 MW_{effaçable}
- Répondre aux besoins du système électrique pour réduire le délai de préavis (heures, minutes)
- Proposer une alternative au contrat actuel (avec groupe électrogène) et mieux correspondre aux attentes des territoires et la raison d'être d'EDF.
- Inciter le client à diminuer sa puissance soutirée sur une période de temps par adaptation du process. Plusieurs usages électriques modulables ont été identifiés :
 - Processus avec inertie (production de froid négatif)
 - Processus avec stockage (fontainiers par stockage d'eau)
 - Processus interruptibles (station de traitement des eaux polluées, cimentiers)
- Recueillir un retour d'expérience quantifié pour préparer une industrialisation de l'offre

Délais de préavis

2 préavis supplémentaires plus proches de l'activation de l'effacement seront possibles : 20 min et X secondes avant activation de la baisse de puissance soutirée.

	J-1	H-3	M-20*	S-X*
Contrat existant avec GE	●	●		
Contrat expérimentation adaptation de process	●	●	●	●

* Nécessite la mise en place de communication avec interface EDF SEI et automatisation des systèmes chez le client effacement

« Les Effacements demandés auront une durée maximale de 1 (une) heure par Effacement et une durée cumulée maximale journalière de 2 (deux) heures par jour. »

Vos contacts privilégiés



Elsa KANCEL
Responsable Entreprises & Collectivités
elsa.kancel@edf.fr



Dominique LEGER
Chargé d'affaires Industrie
dominique.leger@edf.fr



Merci